

16

PLAN DE
SERVITUDES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU NORD

AVESNES LE COMTE

PLAN DE SERVITUDES

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19
ET LE 06.05.21

PLUI ADOPTÉ LE 21.07.22

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :

anteagroup

Échelle : 1/5000^{ème}

VI POUR L'ÉTAT AMENÉ À LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU NORD DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
EN DATE DU 21 JUILLET 2022, LE PRÉSIDENT MICHEL SIBRA

03 21 220 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

f t i y

ATTENTION

Certaines servitudes ne sont pas affichées, merci de contacter leur gestionnaire :
- I3 -> GRT Gaz
- I1bis et I5 -> DGPR (Direction Générale de la Prévention des Risques)

Certaines servitudes ne sont pas disponibles au téléchargement sur le site de la DDTM 62.
Elles ne sont donc pas affichées :
- I6 Mines et carrières
- AR3 Magasins à poudre de l'armée et de la marine
- AR2 Poste militaire assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation

■ Limite communale

Servitudes de passage
14 Lignes ou canalisations électriques
Ligne ou canalisation
- Ligne aérienne
PT3 Réseaux de télécommunication
Tracé du réseau
Servitudes d'alignement
EL7 Alignement
- Routes nationales départementales ou communales
Servitudes d'abord ou de voisinage
INT1 Cimetières
Cimetière
Périimètre de protection
Servitudes de classement et de protection
AC1 Monuments historiques
Monument surfacique
Périimètre de protection
JS1 Servitudes de protection des équipements sportifs
Installation sportive
Enclente
PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et réception contre les obstacles
Zones
Zone spéciale de déagrement

